

Les deux premiers articles de ce numéro de *La Revue de l'IREs* se penchent sur deux catégories d'emploi marquées par une forte féminisation, l'absence de reconnaissance y compris financière, une grande précarité et des conditions de travail difficiles. Dans le premier cas, il est question des travailleuses des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) sous l'angle suivant : pourquoi restent-elles dans ce secteur ? L'article analyse la qualité subjective attribuée à l'emploi des trois groupes professionnels qui peuplent ces établissements : agentes de service, aides-soignantes et agentes « faisant-fonction ». Le deuxième article porte sur les « petites mains » de l'Éducation nationale, les accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH) et les assistantes d'éducation (AED), qui connaissent des tensions professionnelles aiguës révélatrices de la pluralité des demandes sociales auxquelles l'institution scolaire est confrontée, particulièrement dans les territoires ruraux paupérisés. Leur travail relationnel, qui repose sur un investissement émotionnel gratuit, permet de couvrir ses défaillances.

À partir d'une enquête sur les carrières syndicales à la CFDT, le troisième article met en lumière l'existence de deux filières d'accès à l'espace des permanents : l'une est empruntée par des personnes relativement plus jeunes et diplômées qui entament une carrière syndicale « par le haut », l'autre par des militants plus âgés issus des classes populaires qui accèdent à l'espace des permanents « par le bas » de l'organisation, avec une expérience de terrain. Il met en évidence, dans les deux cas, un accès différencié selon le genre.

Enfin, le quatrième article démontre une certaine proximité, en Belgique et en France, en matière d'élections sociales et professionnelles, qui déterminent pour partie les droits et moyens institutionnels des syndicats. En effet, les données de deux enquêtes post-électorales réalisées en Belgique en 2014 et en France en 2024 montrent que, si les possibilités de participation des salarié·es sont principalement contraintes par les caractéristiques de leur entreprise, les caractéristiques sociales, voire politiques, des salarié·es ont un rôle structurant en matière de participation effective et de choix de vote.

Pourquoi continuer à exercer un travail pénible et déconsidéré ?
Le cas des travailleuses d'Ehpad

Marion PLAULT et Jingyue XING-BONGIOANNI

« Au-delà de nos fonctions » : l'accompagnement socio-éducatif
des petites mains de l'Éducation nationale sur un territoire paupérisé

Maeva DURAND

Devenir « permanent » : rupture et continuité
des filières d'accès à la professionnalisation syndicale

Maxime LESCURIEX

Voter aux élections sociales et professionnelles en Belgique
et en France : des ressorts communs ?

Tristan HAUTE et Timoté HÉBERT

LA REVUE DE L'IREs

PUBLICATION QUADRIMESTRIELLE

Directrice de la publication : Anne-Florence QUINTIN, *Présidente de l'IREs*

Rédacteur en chef de la publication : Arnaud TRENTA

Secrétariat de rédaction : Julie BAUDRILLARD

Maquette : EBZONE Communication (www.ebzone.fr)

Réalisation : Lyubica CURICH

COMITÉ DE LECTURE

Équipe de recherche

Odile CHAGNY - Pierre CONCIALDI - Thomas COUTROT - Noélie DELAHAIE
François-Xavier DEVETTER - Saphia DOUMENC - Jeanne FAGNANI - Anne FRETTEL
Jacques FREYSSINET - Anna FRISONE - Solveig GRIMAUULT - Kevin GUILLAS-CAVAN
Odile JOIN-LAMBERT - Annie JOLIVET - Stéphane JUGNOT - Marcus KAHMANN
Axel MAGNAN - Antoine MATH - Christèle MEILLAND - Virginia MELLADO
Cristina NIZZOLI - Jean-Marie PERNOT - Udo REHFELDT - Catherine SAUVIAT
Claude SERFATI - Michèle TALLARD - Arnaud TRENTA - Catherine VINCENT

Conseillers techniques

Hugo BERNARD (CFE-CGC) - Paul FOUQUART (CFTC) - Philippe GUIMARD (CGT-FO)
Benoît KERMOAL (UNSA Éducation) - Théophile LAVALT (CFDT) - Fabrice PRUVOST (CGT)

Directeur général de l'IREs : Frédéric LERAI

Directeur adjoint, documentation et communication : Benoît ROBIN

Directeur adjoint, administration et finances : Bruno ROUQUET

Administration : Caroline AUJOLET, Nadège MOUSSET

Documentation : Guillaume HEINTZ

Les numéros de *La Revue de l'IREs* sont en texte intégral depuis 1998 sur le site de l'IREs www.ires.fr
Les numéros depuis 2016 sont en accès libre sur le portail www.cairn.info

© IRES, Noisy-le-Grand, 2025 ■ Tactic Impressions - Gonesse
Dépôt légal : mai 2025 ■ N° ISSN 1145-1378 ■ Prix au numéro : 25 €

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

IREs
Institut de Recherches
Économiques et Sociales

L'Institut de Recherches Économiques et Sociales (Ires) est une association créée en 1982 par l'ensemble des organisations syndicales représentatives françaises, avec le concours du gouvernement. La CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT, la CGT-FO et l'UNSA Éducation le gèrent en commun.

L'Ires a pour vocation d'apporter des éléments d'analyse sur l'ensemble des questions économiques et sociales nationales, européennes et internationales qui intéressent les organisations syndicales. Ses thèmes de recherche privilégiés sont : les mutations des systèmes productifs, les relations professionnelles, le travail, l'emploi, les revenus, la protection sociale.

Pour ce faire, le centre de recherche et de documentation se consacre à la réalisation d'un programme scientifique à moyen terme approuvé par l'assemblée générale et la commission scientifique. En outre, l'Ires soutient, via l'Agence d'objectifs, l'effort de recherche propre à chaque organisation syndicale. Les travaux réalisés dans ce cadre sont conduits sous la responsabilité des organisations syndicales.

La gouvernance de l'Ires est détaillée ci-dessous. Pour en savoir plus, voir notre site internet.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'IREs

Neuf syndicalistes

Membres du Bureau

Raphaëlle BERTHOLON (CFE-CGC)
Jean-Marc BŒUF (UNSA Éducation)
Bernard IBAL (CFTC) - Lionel LEROGÉRON (CGT)
Éric PÉRÈS (CGT-FO) - Anne-Florence QUINTIN (CFDT)

Administrateurs, représentants des syndicats

Sébastien DUPUCH (CGT-FO)
Fabien GUIMBRETIERE (CFDT)
Fabienne ROUCHY (CGT)

Quatre représentants du Premier ministre

Clément BEAUNE, *Commissaire général France Stratégie*
Michel HOUBEINE, *Dares*
Fabrice LENGART, *Drees*
N.N., *Directeur des études et des synthèses économiques, Insee*

Neuf personnalités scientifiques

Rémi BOURGUIGNON, *Professeur à l'IAE Paris-Est*
Mario CORREIA, *Chercheur associé au LEST*
Ismaël FERHAT, *Professeur à l'Université Paris Nanterre*
Cécile GUILLAUME, *Maîtresse de conférences à l'Université de Surrey*
Donna KESSELMAN, *Professeure à l'Université Paris-Est Créteil*
Bernard LAURENT, *Professeur à l'École de management de Lyon*
Frédéric REY, *Professeur au LISE-CNAM-CNRS*
Loïck TANGE, *Économiste*
Michaël ZEMMOUR, *Professeur à l'Université Lyon 2, Triangle-MSH*

COMMISSION SCIENTIFIQUE

Élodie BÉTHOUX, *Professeur, à l'ENS-LYON*
Rémi BOURGUIGNON, *Professeur à l'IAE Paris-Est*
Mario CORREIA, *Chercheur associé au LEST*
Jean-Michel DENIS, *Directeur de l'ISSST*
Ismaël FERHAT, *Professeur à l'Université Paris Nanterre*
Yannick FONDEUR, *Chercheur au CNAM*
Jérôme GAUTIÉ, *Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*
Solveig GRIMAUULT, *Chercheuse à l'IREs*
Mathilde GUERGOAT, *Professeure à l'Université de Lille*
Cécile GUILLAUME, *Maîtresse de conférences*

à l'Université de Surrey
Donna KESSELMANN, *Professeure à l'Université Paris-Est Créteil*
Bernard LAURENT, *Professeur à l'École de management de Lyon*
Nadine LEVRATTO, *Directrice de recherche au CNRS*
Axel MAGNAN, *Chercheur à l'IREs*
Frédéric REY, *Professeur au LISE-CNAM-CNRS*
Loïck TANGE, *Économiste*
Michaël ZEMMOUR, *Professeur à l'Université Lyon 2, Triangle-MSH*